



AGRAFLORA ORGANICS INTERNATIONAL INC.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La filiale d'AgraFlora, Farmako, dépose une demande en vue d'obtenir une certification BPF-UE ainsi qu'une licence permettant la fabrication et l'importation

Vancouver, Colombie-Britannique / 11 mars 2020 — AgraFlora Organics International Inc. (« AgraFlora » ou la « Société ») (CSE : AGRA) (Frankfurt: PU31) (OTCPK : AGFAF) une société internationale de cannabis diversifiée et axée sur la croissance est heureuse d'annoncer que sa filiale à part entière, Farmako GmbH (« Farmako ») a soumis ses documents de demande aux autorités régionales respectives en Allemagne en vue de l'obtention d'une certification de bonnes pratiques de fabrication de l'UE (« BPF-UE »), ainsi qu'une demande d'autorisation concernant la fabrication et l'importation (« AFI ») en vertu de la loi allemande sur les médicaments (« AMG »). La société s'attend à ce que les processus d'accréditations BPF-UE et AFI soient achevés d'ici l'été 2020.

En cas de succès dans l'obtention de ces accréditations, Farmako pourra commencer à importer des produits à base de cannabis médical en dehors de la Communauté économique européenne (« CEE »), ce qui augmentera considérablement la disponibilité de l'approvisionnement et donnera à Farmako plus de flexibilité pour faire évoluer ses activités de distribution de cannabis médical dans l'UE. Il s'agit d'un autre jalon important pour Farmako en ce qui concerne le développement de son entreprise allemande de distribution de cannabis médical.

« Présentement, les marchés médicaux tels que l'Allemagne ne sont pas encore entièrement approvisionnés en raison des barrières réglementaires à l'entrée élevées imposées, exigeant que tous les produits soient conformes aux BPF de l'UE et, dans le cas de produits non fabriqués dans la CEE, oblige de posséder une autorisation de fabrication et d'importation », a déclaré Katrin Eckmans, PDG de Farmako. « La soumission de notre demande est une étape critique vers l'obtention de la certification BPF-UE requise et de l'autorisation de fabrication et d'importation qui permettra à Farmako d'augmenter considérablement l'offre de produits de cannabis médical de haute qualité disponibles pour les patients allemands. »

Farmako fait également partie d'un groupe restreint de sociétés allemandes ayant obtenu une autorisation spéciale de l'Institut fédéral allemand des médicaments et des dispositifs médicaux (« BfArM ») pour la distribution de fleurs de cannabis médical ayant subi un traitement par rayonnement ionisant. En combinaison avec la certification BPF-UE et l'autorisation de fabrication et d'importation, Farmako sera un leader en Allemagne relativement à l'étendue de la chaîne d'approvisionnement qu'il peut développer. La direction de Farmako estime que des options d'approvisionnement supplémentaires permettront à la société de développer rapidement ses activités grâce à une gamme plus large de produits médicaux soutenus par des volumes plus importants par rapport à ce qui était disponible auparavant.

Farmako détient actuellement une certification conformément aux bonnes pratiques de distribution de l'UE (« BPD-UE »), une autorisation de vente en gros (« AVG ») sous AMG et une licence de drogue contrôlée en vertu de la loi allemande sur les drogues contrôlées (« BtMG »), en vertu de laquelle la

société distribue des produits de cannabis médicinal de fabricants européens à des pharmacies allemandes depuis mars 2019.

En outre, l'obtention d'une certification BPF-UE et d'une autorisation de fabrication et d'importation représente une étape importante pour Farmako en ce qui concerne une stratégie européenne plus large et intégrée. Farmako a récemment annoncé, via une filiale, avoir reçu tous les permis nécessaires pour effectuer la distribution de cannabis médical au Royaume-Uni. Farmako a obtenu sa licence britannique moins d'un mois après l'achèvement réussi de son inspection par le Home Office britannique en décembre 2019. Le Royaume-Uni est un marché de cannabis médical en développement où Farmako est un précurseur.

À propos de Farmako GmbH

Farmako GmbH est un grossiste du secteur pharmaceutique basé à Francfort, en Allemagne. La société se concentre sur la distribution de cannabis médical aux pharmacies dans le but d'assurer l'approvisionnement des patients en cannabis et de combler l'écart entre l'offre et la demande de cannabis médical. Farmako prévoit étendre son modèle commercial à d'autres pays européens quand la législation le permet, en se rapprochant de son objectif d'être le principal distributeur de cannabis médicinal européen. Depuis mars 2019, la société distribue déjà du cannabis médical à des pharmacies en Allemagne et détient des licences complètes au Royaume-Uni afin de commencer ses opérations de distribution en 2020. Farmako est une filiale à 100 % d'AgraFlora Organics International Inc. Pour plus d'informations, veuillez visiter : [https:// www.farmako-global.com/](https://www.farmako-global.com/).

À propos d'AgraFlora Organics International Inc.

AgraFlora Organics International Inc. est une entreprise de cannabis de premier plan qui crée de la valeur pour ses actionnaires grâce au développement d'actifs générateurs de revenus au sein de l'industrie mondiale du cannabis. AgraFlora se concentre principalement sur l'industrie canadienne du cannabis, le marché du cannabis légal le plus avancé et réglementé au monde. Les principaux actifs canadiens comprennent : Edibles & Infusions, une usine de fabrication entièrement automatisée à Winnipeg, MB servant à la production de produits comestibles de marque blanche et de consommation de marque, Propagation Services Canada, une serre commerciale à grande échelle située à Delta, en Colombie-Britannique, qui se concentre sur la refonte du marché canadien des fleurs de cannabis en offrant des fleurs puissantes à faible coût, et AAA Heidelberg, un producteur de cannabis spécialisé dans le cannabis artisanal situé à London, en Ontario. De plus, Farmako GmbH, filiale à 100 % d'AgraFlora, poursuit son objectif de devenir le principal distributeur européen de cannabis médical. Farmako a actuellement des opérations de distribution actives en Allemagne et prévoit commencer des opérations actives au Royaume-Uni en 2020. Pour plus d'informations, veuillez visiter : <https://agraflora.com/>.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brandon Boddy
PDG & président
T : (604) 398-3147

Pour plus d'informations :

AgraFlora Organics International Inc.
Tim McNulty
E : ir@agraflora.com
T : (800) 783-6056

Pour les communications en français d'AgraFlora :
Remy Scalabrini. **Maricom Inc.**
E : rs@maricom.ca
T : (888) 585-MARI

Le CSE et le fournisseur de services d'information n'ont pas examiné le présent communiqué et n'assument aucune responsabilité quant à son exactitude ou sa pertinence.

Mise en garde concernant les informations prospectives

À l'exception des déclarations de faits historiques, le présent communiqué contient certaines « informations prospectives » au sens de la législation sur les valeurs mobilières applicable. Les informations prospectives sont souvent caractérisées par des mots telles que « planifier », « s'attendre », « projeter », « avoir l'intention de », « croire », « anticiper », « estimer » et d'autres mots similaires, ou des déclarations indiquant que certains événements ou conditions « peut » ou « sera » se produire. Les déclarations prospectives sont basées sur les opinions et estimations à la date à laquelle elles sont formulées et sont soumises à une variété de risques et d'incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner des écarts importants entre les événements ou résultats réels et ceux anticipés dans les déclarations prospectives. déclarations incluant, sans toutefois s'y limiter, les retards ou les incertitudes concernant les approbations réglementaires, y compris celle du CST. Les informations prospectives comportent des incertitudes, notamment des facteurs indépendants de la volonté de la Société. Rien ne garantit que les plans commerciaux concernant AgraFlora Organics décrits dans le présent communiqué de presse entreront en vigueur aux conditions et dans le délai décrit dans le présent document. La société n'assume aucune obligation de mettre à jour les informations prospectives si la situation, les estimations ou les opinions de la direction devaient changer, sauf si la loi l'exige. Le lecteur est invité à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Des informations supplémentaires identifiant les risques et les incertitudes pouvant affecter les résultats financiers figurent dans les documents que la société a déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, disponibles à l'adresse www.sedar.com.